

Condensé du mémoire de l'AQDR Centre-du-Québec inc. présenté dans le cadre de la commission parlementaire sur le projet de loi no 16 portant sur la certification des hébergements pour aînés.

Notre regroupement a été fondé par une coalition de personnes âgées et d'intervenants afin de réagir à la situation vécue par certains résidents, soit, une détérioration de leur milieu de vie.

Dès les débuts de notre organisme, nous avons proposé un plan d'action pour promouvoir une philosophie positive du vieillissement basée sur une qualité des conditions de vie.

Nos recommandations, présentées dès 1992 aux instances décisionnelles, sont toujours les suivantes :

- Nous demandons une **réglementation applicable à toutes les résidences** (des normes universelles) et **l'accréditation d'un organisme** chargé d'en assurer la surveillance, le contrôle et le suivi (une instance neutre, n'étant ni juge ni partie).
- Face à l'immobilisme de certaines régies régionales qui se référaient aux zones grises de la loi sur la santé et les services sociaux, nous demandons **un amendement à la loi permettant une intervention rapide** pour contrer les abus, l'exploitation et la négligence à l'égard des aînés.
- Face à un mécanisme de traitement des plaintes trop long et trop lourd pour les victimes et leurs aidants, nous demandons **un organisme de protection** pour les aînés et les adultes en perte d'autonomie et en situation de vulnérabilité situationnelle ou permanente.
- Nous demandons au ministre des services sociaux de prévoir l'établissement d'un **code de déontologie** afin de résoudre les problèmes suscités par la prolifération des ressources privées.
- Nous faisons état de la **non-accessibilité aux résidences privées** dont les loyers sont très onéreux et sujet à des augmentations périodiques puisque ces résidences privées sont avant tout des entreprises gérées par des actionnaires.

Ces recommandations avaient aussi été présentées en l'an 2000, lors de la consultation de la Commission des droits de la personne, abus et exploitation.

- Aujourd'hui, nous redemandons **un plan d'action véritable** pour répondre adéquatement et dans les plus brefs délais à nos questionnements et réflexions face à la demande des aînés, de leurs proches, des intervenants et des organismes sur le terrain, à propos de la détérioration des milieux de vie dans les hébergements privés et publics et la protection de aînés en situation de vulnérabilité. En effet, on ne peut demander à la personne abusée ou subissant une négligence d'assumer les frais d'avocats ou encore une possibilité de représailles.

- Nous demandons une **enveloppe budgétaire pour permettre aux aînés de conserver leur domicile** (soins et services). Les aînés veulent avoir la possibilité de vivre dans leur chez-soi, logement ou maison, Et pourquoi ne pas prévoir des coopératives et des résidences d'une capacité de 30 à 40 lits, permettant ainsi une approche plus personnalisée.
- Nous demandons une **formation, un soutien et la valorisation des préposées** aux bénéficiaires.
- Nous demandons une **intervention** dans les plus brefs délais face à la situation que vivent les résidents qu'un **conflit oppose au personnel et aux actionnaires** des hébergements privés et nous nous **opposons aux tarifs des services « à la carte »**.

Sur Facebook, un jeune a fait ce commentaire : *« Il faudrait héberger les aînés dans les centres de détention. Ils auraient droit, au quotidien, à une douche et un bain, à des menus équilibrés et à d'autres services comme la bibliothèque.*

On devrait faire séjourner des détenus dans un centre d'hébergement privé. Ce serait pas beau, un criminel en t... À quand une marche grise pour le mieux-être de nos aînés, grands-parents, parents. Il y a bien une marche bleue pour le sport. C'est quoi la justice pour tous au Québec ? »

Il y a eu des études, des recherches, des consultations, des recommandations. Il reste la **volonté de tous et chacun** de mettre en place les actions nécessaires pour que toute personne puisse vivre dans la **dignité**, du début jusqu'au **bout de la vie**. Un jour ce sera notre tour !